

Documents pontificaux

Lettre de Léon XIII à Mgr de Cabrières.

A l'occasion de son jubilé épiscopal, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a reçu du Pape une médaille d'or et la lettre suivante :

Votre clergé et vos fidèles vous félicitent à bon droit et Nous vous félicitons Nous-même d'avoir atteint la vingt-cinquième année de votre épiscopat.

Pour Nous cependant, plus encore que de la durée de votre charge et de celle de votre vie, Nous pensons que vous devez vous réjouir d'avoir, avec la grâce de Dieu, rempli saintement vos devoirs de pasteur et d'avoir vu votre troupeau répondre à vos desirs par ses progrès dans le bien.

Pour vous témoigner Notre bienveillance, spécialement dans cette circonstance heureuse, Nous avons voulu vous adresser ces lettres et Nous vous envoyons une médaille d'or, souvenir de Notre affection.

Nous ajoutons que ç'a été, de votre part, une délicate pensée, dans votre récent voyage au tombeau des apôtres, de Nous avoir offert les volumes de sciences sacrées composés jusqu'à ce jour, à l'usage des élèves de votre Séminaire.

Cet hommage Nous a été particulièrement agréable, soit parce qu'il est une preuve de votre attachement et de celui de votre clergé au Siège apostolique, soit parce qu'on peut en induire quelle place tient dans votre diocèse l'amour des études.

Que les élèves du sanctuaire continuent à s'appliquer de toutes leurs forces aux études philosophiques et théologiques et à les puiser à des sources autorisées. Plus ils posséderont de science, plus aussi, une fois élevés au sacerdoce, s'ils joignent au savoir la sainteté de la vie, ils seront à même de contribuer au salut des âmes.

A cet effet, à vous, vénérable frère, ainsi qu'aux professeurs et aux élèves de votre Séminaire, Nous accordons de tout Notre cœur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le XXe jour de mars de l'année MDCCCXCIX, de Notre Pontificat la XXIIe.

LEON XIII, PAPE.

L'américanisme

Autres traits généraux

(Suite)

Un autre trait de l'américanisme est *l'orgueil de la richesse et du bien-être*.

“ Pourquoi sommes-nous le peuple le plus *civilisé* de la terre, celui qui marche à la tête *du progrès* moderne ? ”

“ Parce que nous avons la richesse et le bien-être. Nous avons des capitaux et des machines, l'abondance du blé, de la houille et du pétrole, de belles maisons pleines d'un riche mobilier ; nous brassons l'or à pleines mains, voyageons souvent, mangeons beaucoup de viande et vivons dans l'opulence. ”

“ Les États-Unis ont devancé tous les autres pays du globe en confort, en luxe et en condition joyeuse de la vie humaine. Ils possèdent plus de chemins de fer que le reste du monde. Ils exportent de l'acier et des machines en Angleterre et chez tous les peuples. Le service de la poste se fait dans des trajets de soixante-cinq milles par heure. Nous lisons à la lumière électrique nos journaux imprimés par des machines électriques. Un réseau de chemins ramifie ce vaste pays. Nous nous sommes étendus jusqu'aux Montagnes Rocheuses, plus loin encore, jusqu'en Californie, voire même jusqu'aux Philippines, et au sud jusqu'à Cuba. En une semaine, nous allons de Chicago à Londres, et en moins d'un jour, de Chicago à New-York. Nul n'est tenu de porter des étoffes tissées à domicile. Nous nous mettons en conversation et faisons des affaires avec des personnes éloignées d'un millier de milles. L'océan le plus profond porte nos messages. Le fermier sème son blé à l'aide d'une machine et il le moissonne avec une autre machine qui lie et fait un nœud autour d'une gerbe avec une adresse et une exactitude qui ressemblent au travail humain. (1) ”

Nous le savons, Dieu, en abandonnant aux enfants des hommes la terre et tout ce qu'elle renferme, ne leur a pas défendu

(1) The End of the century.

d'em
et à
les
la ra
que
tuell
biens

être
porel
souff
des j
en ve
spéci
contr

N

verse

comm

sent

la ten

qu'ils

anima

me al

lui en

L

gueil,

péché

L

Elle e

mène

comm

E

tits co

jouiss

prévil

O

a seule

ment

sivété

affaire

exploit

(1)
abundant

d'employer leur industrie à en retirer les richesses qu'elle contient, et à donner au corps les biens qui lui sont nécessaires, et même les délicatesses qui lui sont convenables et que ne réproouve pas la raison. Mais il ne faut pas que le corps vienne à dominer l'âme, que les préoccupations du bien-être corporel étouffent la vie spirituelle et que les biens de ce monde fassent oublier ou négliger les biens supérieurs de l'éternité.

Or les américanisants donnent une estime exagérée au bien-être et à la richesse ; ils ont une ardeur fébrile pour les biens temporels, le souci constant du confortable, une passion extrême à souffrir le moins possible et à jouir le plus possible. Cet amour des jouissances corporelles est érigé en système, il faudrait dire en vertu. Ils tombent dans tous les désordres des peuples sensuels, spécialement dans cet abus monstrueux qui retourne le mariage contre ses fins naturelles.

Non seulement ils ne rougissent pas de ce sensualisme universel qui les dévore, mais ils en font parade ; au lieu de le cacher comme une plaie, ils l'étalent comme un titre de gloire ; ils méprisent les peuples qui sont moins voluptueux et moins attachés à la terre. Ils prétendent marcher en tête de la civilisation parce qu'ils ont le culte du veau d'or, sont les esclaves des jouissances animales et sont vendus à toutes sortes de vices. Leur sensualisme alimente leur orgueil et leur orgueil excite leur sensualisme, lui enlève tout frein et le pousse à des excès toujours nouveaux.

Le péché de Sodome, disait le prophète Ezéchiel, " a été l'orgueil, l'abondance du pain et l'oisiveté (1)." Tels sont bien aussi les péchés des Etats-Unis.

La société américaine est remplie d'une incroyable *superbe*. Elle est, comme nous l'avons longuement exposé, toute ivre d'elle-même, de sa constitution, de ses écoles, de son industrie, de son commerce, de tout ce qu'elle est, de tout ce qu'elle fait.

Elle n'est pas moins gangrenée par la satisfaction des *appétits corporels*. Elle se plonge avec fureur dans toutes sortes de jouissances. Pour les pauvres comme pour les riches, le Dieu de prédilection, c'est le ventre : *quorum deus venter est*.

On pourrait croire au premier abord que le peuple américain a seulement les deux péchés de Sodome, " l'orgueil et le rassasiement des appétits sensuels," mais est exempt du troisième, " l'oisiveté ". Qui est plus *affairé* que le Yankee ? C'est vrai, il est *affairé*, et il *ne travaille pas*. Il fait travailler les machines ; il exploite le travail des étrangers ; mais lui-même se croit d'une

(1) Ecce hac fuit iniquitas Sodomæ sororis tuæ, superbia, saturitas panis et abundantia et otium ejus. Ez. XVI, 49.

race supérieure à laquelle il ne convient pas de travailler. Il déclare effrontément qu'il est fait pour commander et diriger le travail des autres, qu'en faisant travailler un Canadien-français, un Allemand ou un Italien, il sait, grâce à sa haute intelligence, leur faire produire cinq fois plus, dix fois plus que s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes, et qu'il a ainsi le droit de prélever sur leur travail un gros bénéfice. Les occupations qui vont le mieux au Yankee sont celles de politicien, d'avocat, de journaliste, de banquier, de marchand ; ce sont toutes celles qui consistent à vivre du travail des autres. Comme le juif auquel on l'a justement comparé, il travaille peu lui-même, mais excelle à exploiter le travail d'autrui.

Sodome est devenue un objet d'abomination pour Dieu lui-même, un déluge de feu, de souffre et de bitume est tombé sur cette ville superbe et corrompue. " Elle s'élevait jusqu'au ciel et elle a été abaissée jusqu'aux enfers " ; elle avait été dans les délices, et son châtement a égalé ses plaisirs. La société américaine, cette Sodome moderne, ne verra-t-elle pas, elle aussi, tôt ou tard, la main vengeresse de Dieu accabler son orgueil et punir ses désordres ? L'heure des châtements ne sonnera-t-elle pas un jour ? Cet empire, qui prétend faire la loi aux autres nations, ne sera-il pas sillonné dans tous les sens par les armées étrangères ? Cette nation, qui s'enfle de ses richesses et de son bien-être, ne sera-t-elle pas pillée et réduite à la dernière pauvreté ? Ce peuple, qui entend être admiré de tous, n'aura-t-il pas des désastres qui le rendront la fable du monde entier ? Nous le craignons : la guerre, la peste et la famine, tous les fléaux s'abattront à la fois sur ce pays, et un jour peut-être, on se demandera avec stupeur si le châtement de la nouvelle Sodome n'a pas égalé celui de l'ancienne.

Mais laissons l'avenir à Dieu, qui le connaît seul avec certitude, et revenons au présent.

DOM BENOIT.

L
 texte
 Franc
 de Ko
 N
 nes de
 mie si
 "
 "—Vo
 " (I. P
 Ce
 l'Œuv
 Fonda
 de not
 jugem
 canoni
 mirac
 ne qua
 guéri d
 il a res
 auprès
 ment n
 trouve
 lui dit
 " Mon
 Veux-t
 veux a
 pendue
 Paradi
 Lé
 breuses
 glorieu
 autant
 teurs ;
 Quand
 Don Bo
 est un
 à votre
 fructib
 —Appl
 Ecritur
 de sa lo

DON BOSCO ET SON ŒUVRE

Le *Bulletin salésien*, livraison d'avril 1899, nous apporte le texte d'une conférence donnée à l'Oratoire salésien de Montmorot, France, en la fête de saint François de Sales, par M. le chanoine de Koskowski, un ancien curé français.

Nous extrayons de cette conférence une couple de pages pleines de faits et qui font apparaître avec grand relief la physionomie si attachante de l'illustre fondateur des Salésiens.

"In hoc vocati estis, ut benedictionem hereditate possideatis.
"—Vous avez été appelés à posséder une bénédiction par héritage
"(I. Petri, III. 9)."

Cet héritage, mes chers enfants, ce patrimoine commun de l'Œuvre salésienne, c'est la bénédiction de Don Bosco, votre saint Fondateur, Don Bosco, le François de Sales, le Vincent de Paul de notre temps. Sans doute, il n'est pas permis de devancer le jugement de l'Eglise ; elle seule peut décerner les honneurs de la canonisation, et se prononcer officiellement sur l'authenticité des miracles. Nous parlons en simple historien ; nous rapportons, nous ne qualifions pas. Or, voici ce que dit l'histoire : Don Bosco a guéri des aveugles et des paralytiques ; il a multiplié les pains ; il a ressuscité un mort. Accouru tout exprès de Florence à Rome, auprès de l'un de ses anciens enfants dont le corps était mortellement malade, et l'âme encore davantage, il arrive trop tard, et ne trouve plus qu'un cadavre. Il l'appelle par son nom : "Lève-toi !" lui dit-il. Le mort ressuscite, se confesse, reçoit le saint Viatique : "Mon enfant, dit Don Bosco, tu tiens ouverte la porte du ciel. Veux-tu y aller tout de suite, ou rester encore avec nous ?"—"Je veux aller au ciel."—La tête retombe inerte : et cette âme suspendue, il y a une demi-heure, au-dessus de l'enfer, s'envole en Paradis.

Léon XIII disait un jour à Don Bosco, dans l'une de ces nombreuses audiences intimes qu'il lui prodiguait, à l'exemple de son glorieux prédécesseur : "Pie IX a été votre ami, je veux l'être autant que lui.—Il s'est fait inscrire au nombre de vos Coopérateurs ; je revendique l'honneur d'être le premier sur la liste."—Quand Don Rua eut télégraphié au Souverain Pontife la mort de Don Bosco, Léon XIII, levant les yeux au ciel, s'écria : "Don Bosco est un saint, un saint, un saint !" Appliquons, mes chers enfants, à votre Fondateur la mesure indiquée par N. S. Lui-même : "*A fructibus eorum cognoscetis eos* : Vous les jugerez par leurs fruits".—Appliquons à cette âme ces deux autres paroles de la Sainte Ecriture : "*Laudent eam opera ejus* : Que ses œuvres se chargent de sa louange."—"*Opera illorum sequuntur illos* : Leurs œuvres

les suivent." Les belles phrases n'ont rien à faire ici, elles n'approcheraient pas de l'éloquence des faits et des chiffres.

Voilà donc un pauvre prêtre de campagne sans aucune ressource, dont l'œuvre s'étend au monde entier, a déjà donné à l'Eglise 6 mille prêtres, plusieurs évêques, et verse chaque année dans la société plus de 25 mille enfants sortis des Oratoires salésiens. Qui comptera les millions passés par les mains de ce pauvre, employant les loisirs de ses soirées à raccommo-der ses chaussures, à éplucher des légumes, en compagnie de cette mère si digne d'un tel fils, laquelle, un jour, enlevait la nappe de la table pour en faire des chemises, accompagnant cet acte de charité, elle, paysanne ne sachant pas lire, de ce mot sublime : "C'est une honte d'habiller des planches, quand les membres de N.-S. J.-C. manquent de linge."—En dehors des Œuvres salésiennes,—notamment des Missions de l'Amérique du Sud, qui absorbent des sommes incalculables,—sur un mot de Léon XIII, Don Bosco fait bâtir, à Rome, dans un quartier de quinze mille âmes éloigné de tout sanctuaire, une église du Sacré-Cœur qui coûte trois millions. Il avait fait élever à Turin une autre église qui avait coûté deux millions. Léon XIII le remercia en son nom personnel, au nom de Rome et de l'Eglise universelle. Don Bosco ne put jamais faire accepter à sa mère une somme de vingt francs, pour s'acheter un manteau neuf : "*Digitus Dei est hic.*" Oui, la main de Dieu est là. Cet homme, l'une des plus grandes figures du XIXe siècle,—qui, dans l'histoire, dominera notre époque avec Pie IX. Léon XIII, le Curé d'Ars, M. Dupont, ce thaumaturge laïc,—Don Bosco, dis-je, a plus fait pour la sanctification de la jeunesse qu'aucun homme d'Etat, aucun politique, aucun éducateur de ce siècle. Etait-ce trop de le comparer à saint Vincent de Paul, à saint François de Sales ?

En 1883, Don Bosco prêchait à Paris, dans l'église de la Madeleine. J'assistais au sermon. Qu'a-t-il dit ? Je l'ignore, et bien d'autres aussi. Placé au milieu de la grande nef, à quinze pas de la chaire, j'y vois encore monter péniblement un vieillard de soixante-huit ans, qui en paraissait plus de quatre-vingts, courbé, traînant les pieds, se soutenant à peine. Il parla d'une voix si faible que je ne pus pas saisir un seul mot, ni même savoir en quelle langue il s'exprimait. Je suppose que c'était en français. Or, les dix-neuf vingtièmes de l'auditoire, plus mal placés que moi, durent entendre un peu moins, c'est-à-dire rien du tout ; et l'église était archi-comble ; personne ne sortit ; la quête qui suivit cet étrange sermon, que nul n'avait entendu, rapporta dix mille francs. Durant quinze jours, ce Paris, si blasé sur les personnalités les plus hautes, cette ville de deux millions d'âmes, humainement parlant la première du monde, ne s'occupa que de Don Bosco ; on s'étouffait pour entendre sa Messe, on s'étouffait sur son passage. Au sortir d'une visite promise pour deux heures, et faite à six, tant on l'avait arrêté en chemin, il trouve la cour encombrée de six cents personnes, le chapeau à la main, qui lui refusent le passage avant d'avoir reçu sa bénédiction.—Il donne cette bénédiction du haut du marche-pied d'une voiture, et traverse cette foule inconnue qui l'acclame. On lui baise les mains ; on coupe afin de les garder comme reliques, de petits morceaux

de sa v
donner
où il e
sa sain
le suc
Ci
verra
Cardin
tifes, l
un pr
sera in
clergé
—En r
bénédi
metta
votre b
nédict
répond

Se
cant ce
la pren
à Muni
et il ex
de cho
catholi
en 187
tentan
candid
un dro
laient
comme
modifi
Ce
pouvai
de l'Ég

de sa vieille soutane : " Si seulement, disait-il, c'était pour m'en donner une neuve ! " Quel était donc cet attrait fascinant Paris, où il est si difficile de faire sensation ? C'était l'attrait de sa sainteté toute seule, sans rien de ce qui explique humainement le succès.

Cinq ans plus tard, à son lit de mort, cet humble, ce pauvre verra accourir dans sa très pauvre cellule le duc de Norfolk, le Cardinal-Archevêque de Turin, et, parmi nombre d'autres Pontifes, le Cardinal Richard, Archevêque de Paris. Après son décès, un premier envoi de cinquante-trois mille lettres de faire part sera insuffisant. A ses funérailles on verra trois évêques, tout le clergé séculier et régulier de Turin, et plus de cent mille fidèles. — En recevant l'Archevêque de Paris, Don Bosco lui demanda sa bénédiction. Le vénérable Pontife la lui donna, et aussitôt se mettant à genoux : " Maintenant c'est moi, dit-il, qui demande votre bénédiction pour moi, pour Paris, pour la France. " La bénédiction du saint mourant tomba sur le front du prélat pour se répandre sur notre chère France toute entière

Les grandes figures du Catholicisme

WINDTHORST

(Suite et fin)

III

Seulement, il semblait s'être coupé toute retraite, en prononçant ce mot fameux : " Nous n'irons pas à Canossa ! " Aussi, dans la première entrevue qu'il eut en 1878, à Kissingen, avec le nonce à Munich, il se contenta d'offrir l'envoi d'un ambassadeur à Rome, et il exigea la reconnaissance des lois de mai : lui, qui savait tant de choses, il n'avait pas encore compris ce qu'était une conscience catholique ! Dans une seconde entrevue où il négocia à Gastein en 1879 avec le nonce à Vienne, il fit un pas en arrière, en se contentant de réclamer pour le gouvernement le droit d'agréer tout candidat à une fonction ecclésiastique, et par voie de conséquence, un droit de veto. Les négociations n'aboutirent pas : elles revêlaient cependant de la part du chancelier la volonté d'en finir et, comme il était un esprit plein de ressources, il prit l'initiative de modifications successives aux lois de mai en 1880, 1882 et 1883.

Ces modifications n'étaient que des atténuations. Elles ne pouvaient satisfaire le centre : " Une entente amicale avec le chef de l'Eglise, déclara Windhorst, et sur ce fondement la révision

des lois de mai, tel est le chemin, le seul qui conduise à la paix. Si l'on cherche vraiment un accord sincère et qu'on veuille nous soumettre un projet de revision, pour ma part, je sais personnellement qu'on ne rencontrera aucune opposition." En même temps il se défendait d'être un adversaire irréconciliable du gouvernement : " Voulez-vous, lui disait-il, que nous déposions les armes ? Alors, donnez-nous la paix. Si vous nous la refusez, soyez sûr que le peuple catholique, d'accord avec ses représentants, n'hésitera pas ; il ne cédera qu'au jour où seront reconquises les libertés de l'Eglise et la liberté de conscience. Car c'est un duel terrible où nous sommes engagés. C'est le combat de la foi contre l'incrédulité. Pour tout dire, c'est la révolte contre Dieu ou la soumission sous la croix. Or, cette croix, ne l'oubliez pas, c'est le symbole de la victoire ; puisque nous luttons pour sa défense, le triomphe nous est assuré."

La situation du gouvernement n'était pas facile. Il avait surexcité les passions protestantes ; il tenait à ne pas s'allier les libéraux-nationaux ; il était aux prises avec les exigences de cet ennemi que chacun porte en soi, l'amour propre. Mais la volonté d'arriver à la paix dominait toutes ces résistances. M. Benningsen s'écriait bien : " Rome est à peu près vaincue ; les populations sont fatiguées ; encore un an, deux ans de patience et nous moissonnerons les fruits de notre excellente politique, car nous nous serons assujéti le pape." Mais le gouvernement ne parlait plus ainsi ; il fit usage, avec une modération croissante, des lois qu'il avait obtenues. Windthorst, voulant profiter de ces dispositions, proposa successivement deux lois, l'une rétablissant le libre exercice du culte par les prêtres catholiques en ce qui concerne le sacrifice de la messe et l'administration des sacrements, l'autre réinscrivant au budget les fonds fournis jadis par l'Etat au clergé. Toutes deux furent repoussées ; mais la réaction commencée ne devait plus s'arrêter ; les rapports diplomatiques venaient d'être renoués entre le St-Siège et l'Allemagne, et, dans certains diocèses, les traitements ecclésiastiques furent rendus.

Au mois d'octobre 1882, le centre gagna encore aux élections quelques voix ; il se montrait de plus en plus "une tour imprenable", et il fallait bien que le pouvoir tint compte de ce facteur indomptable de la politique allemande. Aussi, dans le discours du trône du 14 novembre suivant, l'empereur prononça ces paroles : " Grâce à la bienveillance du chef de l'Eglise catholique, les relations entre mon gouvernement et la Curie romaine ont été rétablies ; je le constate avec joie. Ces sentiments amicaux que, de notre côté, nous ne voulons pas étouffer, exerceront, j'en ai l'espérance, une influence favorable sur les négociations politico-religieuses."

De nouvelles atténuations furent apportées aux lois existantes ; mais on persistait à ne pas rendre à tous les prêtres la liberté de distribuer les sacrements et d'offrir le saint sacrifice. Windthorst s'en plaignit et présenta une motion destinée à porter remède à cet état de choses : " Le nombre, dit-il, de nos paroisses veuves de pasteurs, s'accroît de jour en jour ; leur misère devient chaque jour plus affreuse, et dès lors retentit avec plus de force que jamais la protestation des catholiques. Sans doute il vous est

imp
con
vou
je s
et n
cie
rais
de t

prim
vibl
dans
dési
brée
men
cept
Kult
loin
et B
Mais
pou
de l
œuv
pays
Kult
main
ne f
l'est
des
de v
deva
de s
suiv
l'Alle
dans
Un j
s'ouv
côté
gions
toire
celler
la ca
C
gouv
Wind
de dé
la lu
était
lois d
plus
de l'a
sible
t-il a

impossible, à vous autres, de comprendre l'épreuve à laquelle sont condamnés les catholiques privés de sacrements ; peut être seriez-vous disposés à traiter de folie une telle réclamation ; mais moi, je sais que ce n'est point de la folie ; c'est une épreuve très réelle, et nous n'avons aucun droit de blesser ainsi la liberté de conscience." Il échoua, mais il était visible que le temps lui donnerait raison ; en attendant, plusieurs sièges épiscopaux furent pourvus de titulaires distingués.

Bientôt deux concessions importantes furent faites. On supprima l'agrégation préalable pour les charges ecclésiastiques amovibles, et l'exercice du saint ministère fut concédé, non seulement dans les paroisses dépourvues de curés, mais dans tout lieu où on désirait l'exercer. Désormais la messe put de nouveau être célébrée partout ; puis, dans divers diocèses, on rétablit les traitements ecclésiastiques ; des évêques furent graciés ; on ne fit d'exception que pour les archevêques de Cologne et de Posen. Le Kulturkampf dépourvillait ainsi toute violence ; mais on était encore loin du but. Windthorst ne manquait pas de le faire ressortir, et Bismarck se plaignait de voir ses bonnes intentions méconnues. Mais la petite Excellence lui répondait : " Voulez-vous savoir pourquoi le trouble n'est pas apaisé ; pourquoi, d'un bout à l'autre de l'Allemagne, tous les cœurs semblent glacés ? Regardez votre œuvre ! Regardez le Kulturkampf ! C'est lui qui chasse loin du pays les douces brises qui fondraient les frimas, et l'auteur du Kulturkampf, c'est le prince de Bismarck, lui seul ! Tant que sa main puissante n'arrêtera pas les hostilités, le mal qu'il déplore ne fera que s'accroître . . . Ah ! je ne l'ignore pas : un tel langage n'est guère politique ; on devrait aborder d'une façon si délicate des questions de cette importance ! c'est avec une main gantée de velours qu'il faudrait y toucher ! Oui ; mais si l'on marche au devant des événements en étouffant le bruit de ses pas, on risque de s'arrêter en route, et pendant ce temps, les événements poursuivent leur cours désastreux. En vérité, si nous voulons pour l'Allemagne le calme et la paix, il est nécessaire d'extirper le mal dans ses racines ; il nous faut à tout prix étouffer le Kulturkampf.. Un jour pourra venir où les yeux s'ouvriront, où ils devront enfin s'ouvrir ; car il y a plus d'un intérêt en jeu, non seulement du côté des masses populaires, mais aussi dans les plus hautes régions du pouvoir. A coup sûr, il n'y a guère eu dans notre histoire un moment plus solennel. Voyez donc, les nuages s'amoncellent à l'horizon ! Si l'Etat et l'Eglise restent toujours en lutte, la catastrophe sera effroyable ! "

Cependant le St-Siège, témoin des dispositions favorables du gouvernement et toujours porté à la conciliation, demanda à Windthorst par l'entremise de Mgr Galimberti, nonce à Vienne, de désarmer. Connaissant mieux que personne les nécessités de la lutte si vaillamment entreprise, Windthorst répondit qu'il était prêt à désarmer, " mais pas avant le retrait formel des lois de mai ". " On nous jure, ajouta-t-il, qu'on ne les appliquera plus ; pour aujourd'hui, cela peut suffire ; mais qui nous répondra de l'avenir ? La liberté des catholiques est un droit ; est-il possible de l'abandonner à la merci d'un ministre ? " Aussi, attaqua-t-il avec un redoublement de vigueur la politique scolaire du

gouvernement. Celui-ci, vexé, chercha à se mettre de plus en plus dans les bonnes grâces du St Père. Il le choisit comme arbitre dans l'affaire des Carolines, négocia pour que les deux sièges de Posen et de Cologne fussent, après la démission des titulaires, pourvus à la satisfaction des deux autorités et acheva de rétablir les traitements ecclésiastiques.

Il restait peu de concessions à obtenir sur le terrain religieux. Le gouvernement se décida à en faire encore quelques-unes : il renonça à l'examen des clercs, rouvrit les séminaires qui existaient avant 1873, et supprima la Cour ecclésiastique de Berlin. Ces gages de bonne volonté étaient tels, que le St-Siège pria le centre de cesser son opposition à une mesure à laquelle le gouvernement attachait le plus grand prix, le septennat militaire.

Mais les partis ont des engagements et des convictions auxquels il leur est malaisé de se soustraire. De si haut que vint le conseil, le centre ne crut pas pouvoir y déférer ; toutefois il demanda au St-Siège si celui-ci croyait qu'il devait disparaître. Le St-Siège répondit négativement, mais ajouta que son intervention provenait de ce que la question du septennat était liée à des questions d'une portée religieuse et morale. Windthorst persista, sans que Rome, donnant un grand exemple de modération, poussât le conseil plus loin. Bismarck échoua ; mais convaincu que le centre, indirectement désavoué par le Pape, serait battu, il se décida à dissoudre le Parlement.

Le centre se défendit valeureusement, et, dans une grande assemblée tenue à Cologne, le 6 février 1887, Windthorst fit l'apologie du parti dont il était le chef. Il rétablit d'abord la vérité au sujet des rapports du centre avec le Vatican : "Le Saint Père, dit-il, émet dans sa lettre ce principe essentiel, que, dans les questions civiles, le centre, comme du reste tout bon catholique, peut voter d'après ses propres convictions. Ce principe doit être maintenu, car c'est la base même de l'existence d'un parti." Puis, rencontrant l'objection tirée du désir exprimé par le Pape, il répondit : "S'il nous était possible de déférer à ce désir, nous l'eussions fait volontairement ; mais à l'impossible nul n'est tenu. Nous n'aurions pu consentir à cela qu'en sacrifiant notre propre existence." A l'appui de cette réflexion, il fit valoir que "le centre s'était toujours opposé à l'augmentation des charges militaires, comme il avait promis de travailler à la diminution des impôts, et que c'était sur la foi de ces promesses qu'il avait été élu ; il ne pouvait donc manquer à ces engagements." "La tactique était, ajouta-t-il, de se débarrasser du centre et spécialement de Windthorst ; mais le vieux Windthorst vit toujours et il espère lutter encore." Enfin, donnant à son parti un avis, toujours bon à méditer : "Si nous ne formons pas un corps ferme et uni, s'écria-t-il, tous nos efforts seront vains. . . Si mon attente était trompée, si le centre devait succomber, élevez-lui un tombeau et gravez sur la pierre : "Jamais vaincu par ses ennemis, mais trahi par ses partisans." Et comme la salle protestait, il reprit : "Ainsi, Messieurs, jamais trahi par ses partisans ? En vous quittant, j'emporte cette espérance et je vous dis merci du fond du cœur. Quelles difficultés que soient les circonstances, si nous restons toujours fidèles à nos croyances et aux intérêts que nous défendons, Dieu

sera av
cause d

Le
dat fut
gagné 3
centre.
désorma
pouvait
s'était
l'unité e

Le
pour lui
attentio
dit : "N
fait à ne
faire dis
seigneur
1888, il
religieu
cace et a
Une disc
rieur à l
peuple p
C'est da
rendu l'
avant 18
scolaire.
populair
position
évangéli
scolaire
est un Et
l'hégemo
catholiqu
nière la s
Le minist
mais il fit
sent priv
pait allai
cession ;
la propo

Le g
projet qu
catholiqu
pulaire. V
créer, dit
conduire,
où devaie
pouvons r
sons égale
notre côté
On nomm
combattit

sera avec nous, car la cause pour laquelle nous luttons, c'est la cause de Dieu !”

Le résultat des élections répondit à ces espérances ; un mandat fut perdu par les catholiques ; mais, par contre, ils avaient gagné 350,000 voix ; Bismarck était battu ; frappé de la force du centre, il consentit à de nouvelles modifications aux lois de mai ; désormais le Kulturkampf, à part un peu d'ivraie qui subsistait, pouvait être considéré comme terminé ; toutes les armes, dont il s'était servi, s'étaient successivement émoussés au contact de l'unité et de la cohésion catholiques.

Le centre ne crut pas cependant que le moment fût venu pour lui de se reposer : la question scolaire méritait toute son attention. Dès 1875, au Congrès de Mayence, Windthorst avait dit : “Nous voulons l'école confessionnelle, et si droit n'est pas fait à nos revendications, nous devons tout mettre en œuvre pour faire disparaître le monopole scolaire et conquérir la liberté d'enseignement.” Il n'avait jamais abandonné cette pensée, et, en 1888, il soumit au Landtag un projet de loi sur l'enseignement religieux dans les écoles, destiné à rendre cet enseignement efficace et à entourer de garanties la nomination des instituteurs. Une discussion mémorable s'ouvrit. “Le système scolaire antérieur à 1872, dit Windthorst, a suffi pour faire, non seulement du peuple prussien, mais du peuple allemand ce qu'il est aujourd'hui. C'est dans les écoles d'alors qu'ont été élevés les hommes qui ont rendu l'Allemagne grande, et je suppose que les résultats obtenus avant 1872, on les obtiendra encore en adoptant le même régime scolaire. En ce temps-là, la religion était à la base de l'éducation populaire.” Quelques députés protestants combattirent la proposition de Windthorst, en soutenant que la Prusse était un Etat évangélique et qu'à ce titre elle pouvait régler à son gré le régime scolaire des catholiques. Mais Windthorst reprit : “La Prusse est un Etat mixte et, si elle cesse de l'être, elle ne conservera pas l'hégémonie en Allemagne. Croyez-vous donc que 15 millions de catholiques allemands soient disposés à accepter en quelque manière la suprématie d'un Etat exclusivement protestant ? Jamais !” Le ministre des cultes, M. de Gossler, repoussa la proposition ; mais il fit remarquer qu'il n'y avait plus que 190 prêtres qui fussent privés de la tutelle des écoles et que l'interdit qui les frappait allait être levé pour la moitié d'entre eux. C'était une concession ; mais elle n'était pas suffisante. Aussi, après le rejet de la proposition, les réclamations redoublèrent.

Le gouvernement se décida à faire quelque chose ; mais le projet qu'il déposa en 1890, bien loin de donner satisfaction aux catholiques, consacrait la main-mise de l'Etat sur l'éducation populaire. Windthorst protesta vivement : “Par l'école qu'on veut créer, dit-il, et grâce aux dispositions de ceux qui auront à la conduire, à la surveiller, l'Eglise catholique sera amenée au point où devaient la mener les lois persécutrices, et c'est ce que nous ne pouvons ni ne voulons tolérer. Avec l'aide de Dieu, nous repoussons également ce nouvel assaut, et j'espère que nous aurons de notre côté toutes les âmes droites et honnêtes de cette Chambre.” On nomma une commission ; Windthorst, malgré ses 80 ans, y combattit avec une verve extraordinaire ; il n'obtint pas gain de

cause, mais telle fut l'énergie qu'il déploya dans cette campagne, que le gouvernement abandonna son projet.

Bismarck paraissait de plus en plus frappé de la force du centre : il venait d'assister au rejet du septennat, qui fut repoussé par 260 des 397 membres de la Chambre. Il demanda à Windthorst une entrevue, et celle-ci eut lieu le 15 mai 1890. Que se passa-t-il entre eux ? Windthorst ne l'a pas révélé. Mais Guillaume II qui, depuis quelque temps, supportait avec impatience la domination du chancelier, le manda pour obtenir des explications. Bismarck refusa d'en donner. Il offrit sa démission ; il ne s'attendait certes pas à ce qu'elle fût acceptée ; il se croyait, à l'exemple de tant d'autres, indispensable. Mais l'empereur le prit au mot et le créa duc de Lauenbourg. Bismarck, exaspéré, se retira à Friedrichsruhe. Windthorst avait l'âme trop haute pour piétiner le vaincu. Il n'hésita même pas à lui rendre justice en pleine chambre : " Le Kulturkampf, dit-il, a été commencé par le prince de Bismarck ; mais c'est aussi lui seul qui a ramené la paix religieuse dans la mesure dont nous en jouissons. Lui seul avait la puissance de faire triompher l'œuvre de pacification ici et ailleurs. Je suis heureux de saisir cette occasion pour lui en exprimer publiquement ma gratitude."

Cependant, parmi les rares résultats du Kulturkampf qui subsistaient, il en était un que l'état de paix qui venait de prévaloir ne permettait pas de maintenir. Un fonds de 20 millions formé des traitements ecclésiastiques injustement détenus par l'Etat, restait sans emploi. Un premier projet avait pour but de payer au clergé une rente annuelle de 700,000 fr. ; il échoua : finalement, en janvier 1892, les 20 millions furent restitués ; ils furent partagés entre les diocèses par les soins d'une commission composée de trois ecclésiastiques et de deux laïques nommés par les évêques et qui avait reçu pour mission de les répartir entre les personnes ou les institutions justifiant de titres authentiques.

Ainsi se terminait, à peu de chose près, cette longue lutte (1). Bismarck était relégué dans une sorte d'exil. Windthorst jouissait d'un prestige incomparable : il était le vainqueur. Comment avait-il réussi ? Sans doute son indomptable énergie avait, avec l'aide de Dieu, été l'une des causes du succès ; mais ce succès, il le devait aussi à la puissante organisation du centre, à laquelle il avait consacré de si persévérants efforts ; c'est ce qu'il s'agit de montrer en peu de mots.

IV

Windthorst était convaincu que la fraction dont il était le chef devait, pour conserver sa force, plonger ses racines dans le

(1) Dans ses *Pensées et Souvenirs*, Bismarck cherche à atténuer les concessions qu'il a successivement faites. Il a écrit : " J'étais d'autant plus disposé à préparer la paix, que nous étions parvenus à placer les écoles sous le contrôle de l'Etat à supprimer les articles constitutionnels visant les rapports de l'Etat, avec l'Eglise et la section catholique" (t. II, p. 169). Mais il ne semble pas que ces modifications à l'état des choses antérieur léssent gravement les droits des catholiques, du moment où les lois de mai étaient abrogées et où un esprit nouveau présidait à la direction de l'enseignement.

peu
cre q
anné
dans
étaie
Les c
prév
avec
ils n'
imme
ter à
tion
fréne
cons

ne :
tuell
poisc
ils v
école
on er
que r
la jeu
dans
une é

ses a
t-il,
témoi
somm
Mère
catho
inébr
chacu
et les
vous
comm

E
des an
dustr
cupé d
la jeu
labeur
jours
penda
déclar
de la c
cigare
soluti
absolu
lutte c
occasi
que, d

peuple catholique, et que celui-ci n'avait d'autre espoir de vaincre que par une union étroite. Cette union était cimentée chaque année par de grandes assemblées qui se tenaient successivement dans les principales villes de l'Allemagne : c'était là que les plans étaient tracés, les programmes arrêtés, les troupes mobilisées. Les chefs y prenaient la parole, y donnaient des mots d'ordre, y prévenaient toute tentative de discorde, et les soldats en sortaient avec une énergie plus grande ; réconfortés par la direction reçue, ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Windthorst, malgré ses immenses travaux et son grand âge, ne manquait jamais d'assister à ces congrès ; il y prenait toujours la parole et son apparition à la tribune ne cessait d'être accueillie par des acclamations frénétiques ; chaque fois il abordait un sujet approprié aux circonstances.

En 1881, à Bonn, il montra les avantages de l'école chrétienne : "Les libéraux ont compris, dit-il, qu'avec la génération actuelle, ils n'ont pas atteint leur but. Aussi s'efforcent-ils d'empoisonner les générations de l'avenir, et, pour arriver à leurs fins, ils veulent livrer l'enseignement aux mains de l'Etat, créer des écoles où les enfants seront élevés à leur image et dans lesquelles on enseignera le catéchisme libéral. C'est pourquoi, dans la lutte que nous soutenons contre eux, se trouve engagé tout l'avenir de la jeunesse. Nous mériterions les reproches de la postérité, si, dans des circonstances aussi graves, nous ne savions pas déployer une énergie suffisante pour empêcher d'immenses catastrophes."

A Francfort-sur-le-Mein, en 1882, il marqua l'utilité des assises annuelles que tenaient les catholiques : "Pourquoi, s'écriait-il, nous réunissons-nous chaque année, si ce n'est pour témoigner toujours de nouveau, devant le monde entier, que nous sommes et que nous voulons demeurer les fils soumis de notre Mère ? C'est aussi pour réclamer la conservation des institutions catholiques et nous encourager à une fidélité de plus en plus inébranlable. Et n'en doutez pas ; c'est une réelle puissance que chacune de ces manifestations, et si, de jour en jour, par la parole et les actes, nous prenons soin de faire valoir nos revendications, vous verrez qu'à la longue elles seront comprises, et d'elles sortira, comme une conséquence nécessaire, la liberté de l'Eglise."

En 1886, à Breslau, Windthorst préconisa le rétablissement des anciennes corporations et l'organisation d'associations d'industriels, d'apprentis et d'ouvriers ; il se montra surtout préoccupé de la jeunesse : "Si nous prenons soin, dit-il, de rassembler la jeunesse catholique allemande pour la préparer aux sérieux labeurs de la vie, nous resterons toujours unis, et partout et toujours nous serons respectés. Faisons cela, c'est nécessaire." Et, pendant qu'il exhortait à l'union, il dénonçait l'impuissance des déclamateurs : "Tout le monde, s'écriait-il, parle de la solution de la question sociale, mais continue à fumer tranquillement son cigare et à vider son verre sans vouloir travailler. Pourtant la solution ne saurait s'obtenir sans travail, et ce travail nous est absolument nécessaire, si nous voulons sortir victorieux de la lutte que sans doute nous aurons à soutenir." Dans une autre occasion, il dit encore avec infiniment de vérité : "C'est à bon droit que, dans nos réunions la question sociale a occupé une grande

place. Mais quiconque veut être sincère doit avouer humblement, que l'étude de cette question est loin d'être terminée. La plupart de ceux qui s'en occupent dans les journaux et dans les rues ne la connaissent pas." Combien ces paroles ne sont-elles pas marquées au coin de la vérité, non seulement en Allemagne, mais partout!

A Fribourg, en 1888, il recommanda la presse catholique et revendiqua la liberté d'exister pour les communautés religieuses : "Elles doivent toutes revenir, dit-il : nous voulons qu'elles soient toutes rétablies chez nous comme avant le Kulturkampf, toutes, entendez-vous ? sans exception aucune, les congrégations d'hommes comme les congrégations de femmes, les franciscains comme les jésuites."

Il ne devait pas voir se réaliser complètement ce dernier vœu. Mais au moins il resta sur la brèche jusqu'au dernier jour. En 1890, au Congrès de Coblenz, il adressa en quelque sorte ses adieux à son auditoire : "Je ne sais pas combien de fois encore, dit-il, il me sera donné de vous adresser la parole. A mon âge, le soir est arrivé, la nuit peut tomber d'un coup. Je prends donc aujourd'hui congé de vous, en vous demandant de me conserver un souvenir aussi amical que le fut votre accueil et de penser un peu à moi dans vos prières pour les morts."

Il lui restait cependant une dernière œuvre à accomplir. Frappé de la nécessité de rendre durables les résultats conquis, ému des progrès des novateurs dangereux, il constitua à Mayence, le 20 novembre 1890, une grande Association qu'il appela le *Volksverein für das katholische Deutschland*, espèce de ligue populaire, s'étendant à tout le territoire de l'empire et destinée à défendre l'ordre politique et l'ordre social contre le socialisme, par la diffusion progressive des idées propres à réaliser une réforme sociale selon l'esprit du christianisme. Un appel au peuple catholique allemand fut lancé; Windthorst y disait : "A cet ennemi qui veut nous assaillir, il faut opposer le boulevard de notre puissante organisation... Unissons nos efforts et marchons à lui en rangs serrés. Formons une coalition immense qui embrasse toutes les régions de notre patrie. Cette coalition aura pour résultat d'organiser nos forces, de multiplier nos moyens de propagande, de diriger et de renforcer méthodiquement notre action sur le terrain de la presse, des brochures et des assemblées. De la sorte, les socialistes nous trouveront armés jusque dans les villages les plus reculés et partout nous repousserons victorieusement l'erreur, en faisant luire la vérité aux yeux du peuple."

On le voit, toujours fidèle à la même ligne de conduite, Windthorst cherchait à imprimer un caractère d'unité au mouvement catholique allemand; il ne recommandait pas au point de vue politique des associations rivales ou au moins distinctes, les unes pour les bourgeois, les autres pour les ouvriers; il entendait que tous les catholiques, unis de cœur et d'âme, se réunissent dans une seule association pour défendre Dieu, leurs foyers et la patrie, et, à cet effet, il fit admettre qu'on ne réclamerait de chaque membre qu'une cotisation d'un mark.

L'appel fut entendu de toutes parts; le 15 février 1891, eut lieu à Cologne la première assemblée de l'Association nouvelle;

elle
dep
pele
fu
plus
sur
faut
du I
siti
L'en
l'im
de t
leur
sa c
l'heu
de la
tégie
nism
vant
taire
dont
phra
obte
main
veron
mom
profit
nous
la sal
sants
main
nier s
P
qu'il
pour
"La
infati
doule
repos
lau p
éloge
L
rale av
tactici
indom
dire :
faire é
chréti
tait, la
dans l
bliez p

elle comptait déjà cent mille membres ; ce nombre a doublé depuis lors.

La tâche de Windthorst était accomplie : Dieu pouvait rappeler à Lui son serviteur. Vers la fin du mois de février 1891, il fut pris d'un rhume opiniâtre ; sa vue s'affaiblissait de plus en plus ; mais son activité était sans bornes ; il entendait bien rester sur le champ de bataille, tant que les forces ne lui feraient pas défaut. Il continuait à suivre assidûment les séances du Reichstag et du Landtag ; le 16 mars, il y parut encore ; mais le soir, son indisposition augmenta et bientôt les progrès du mal se firent rapides. L'empereur lui-même vint s'inscrire sur le registre des visiteurs, l'impératrice envoya des fleurs ; le St-Père transmit sa bénédiction ; de toutes parts, adversaires et amis accoururent pour témoigner leurs sympathies. "Le peuple allemand, écrit la *Gazette de Cologne*, sa constante ennemie, n'apprendra pas sans émotion, surtout à l'heure où le centre paraît monter en triomphateur sur les ruines de la loi scolaire, que l'homme actif et éminent qui, par une stratégie habile, a conduit son parti à la victoire et aidé l'ultramontanisme à la conquête du pouvoir, est menacé dans sa vieillesse. Devant son lit d'agonie, tous les dissentiments politiques doivent se taire et tous les cœurs battre à l'unisson pour le sort d'un homme dont l'influence a été si prépondérante en Allemagne."

Il ne tarda pas à être envahi par le délire. Il prononçait des phrases entrecoupées : " Nous n'avons fait la guerre que pour obtenir la paix. Une paix durable !... pas à recommencer demain. Donc, Messieurs, au revoir, j'espère que nous nous retrouverons dans un esprit de concorde. " Une demi-heure avant le moment suprême, il recouvra sa pleine connaissance. Sa fille en profita pour lui demander pardon. " Mais, mon enfant, dit-il, nous ne nous sommes jamais offensés. Comment va ta mère ? Tu la salueras de ma part. " Puis il s'associa aux prières des agonisants. A ces mots : " Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ", la parole s'arrêta et le malade laissa échapper un dernier soupir.

Peu de mémoires reçurent plus d'honneurs. L'Empereur, dès qu'il apprit la fatale nouvelle, se rendit à la maison mortuaire pour exprimer ses regrets. Le cardinal Rampolla télégraphia : " La nouvelle de la mort de l'illustre Windthorst, ce défenseur infatigable des droits de l'Eglise, nous a remplis d'une profonde douleur. Le St-Père élève vers Dieu d'ardentes prières pour le repos éternel de cette âme privilégiée. " Le prince-évêque de Breslau présida à ses funérailles à Ste-Hedwige et prononça son éloge funèbre.

L'homme qui disparaissait ainsi au milieu de l'émotion générale avait été un orateur écouté, un organisateur hors ligne, un tacticien d'une habileté exceptionnelle, un lutteur persévérant et indomptable ; sa force était si grande, qu'un jour Bismarck se prit à dire : " Je suis le seul homme de l'empire qui ait le courage de faire de l'opposition à M. Windthorst. " Mais il était surtout un chrétien fervent, un confesseur persévérant de sa foi ; il combattait, la croix en main ; c'était en elle qu'il puisait sa confiance dans l'issue de la grande bataille qu'il livrait. " Ne m'oubliez pas dans vos prières ", avait-il dit au Congrès de Coblenz :

c'était la seule récompense qu'il ambitionnât ; elle ne lui manqua pas ; son désintéressement était admirable ; il vécut et mourut dans la médiocrité, convaincu de la grande force que donne à l'homme politique son détachement des biens terrestres. Un jour, ses amis voulurent lui acheter une maison de campagne où il pût se reposer pendant les vacances parlementaires. Il refusa, mais insinua qu'il les verrait avec plaisir ériger dans la ville de Hanovre une église consacrée à la sainte Vierge. Ce vœu fut exaucé, et bientôt s'éleva dans cette ville la " Marien-Kirche " : c'est là que reposent ses restes, sous un autel que le Pape avait donné.

Beaucoup d'enseignements se dégagèrent de cette belle vie ; mais il en était un qu'il convenait de signaler entre tous aux catholiques allemands : Windthorst n'avait pas cessé de consacrer ses efforts à maintenir l'union au sein du peuple chrétien. Aussi, lorsqu'après la mort de l'illustre champion, le St-Père, mais un honneur exceptionnel, écrivit aux chefs du centre pour louer Windthorst " de ne s'être jamais laissé ébranler par les efforts de ses adversaires ni par les flots mobiles de la popularité ", il leur recommanda en même temps " de suivre fermement ses traces et de conserver parmi eux cette étroite concorde qu'il a constamment et soigneusement gardée dans les rangs dont il avait la direction. " Et, de son côté, Mgr Kopp, dans l'oraison funèbre qu'il lui consacra, n'hésita pas à prodiguer à son auditoire les mêmes conseils : " Avec lui, Messieurs, dit-il, vous étiez une phalange étroitement unie, une tour inexpugnable. En sera-t-il toujours de même ? Si cet ami fidèle, ce chef dévoué pouvait maintenant vous parler à ma place, quelle serait sa réponse ? " Mes chers amis, " dirait-il, soyez unis ; notre alliance s'est formée au milieu des " menaces d'un temps orageux ; doit-elle cesser au moment où les " nuages se dissipent ? " Gardez la concorde pour laquelle nous avons tant combattu, tant souffert, tout sacrifié. Elle a consolé le peuple catholique, rempli le monde d'admiration ; elle nous a concilié nos adversaires. Votre union dans l'avenir assurera la paix parmi vous, elle sera le palladium de vos forces, un gage du développement normal des affaires publiques. Je vous en conjure : soyez unis ! "

Soyez unis ! Windthorst ne voulait pas seulement l'union ; il employait les moyens propres à la réaliser. Ailleurs on crie aussi : Union ! Union ! mais c'est la séparation qu'on pratique. Que l'exemple de Windthorst ne soit pas perdu ! En Allemagne, il ne l'est pas ; aussi le centre a conquis un certain nombre de sièges nouveaux aux élections de 1898 pour le Reichstag et la Chambre prussienne. Au lendemain de cette victoire, Bismarck descendait dans la tombe ; son œuvre anticatholique était morte avant lui ; mais le centre catholique brille d'un éclat croissant ; il donne au président au Reichstag, il espère obtenir le rappel des jésuites et la mémoire de Windthorst plane sur ses vaillants travaux !

CH. WOESTE.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Voici ce que la *Semaine Religieuse* de Québec dit du mouvement parti dans notre pays par certains catholiques de langue anglaise en faveur de la suppression de certaines déclarations contenues dans le serment que, depuis 1689, les souverains anglais prêtent lors de leur couronnement :

Quant au mouvement général que l'on veut créer, il est louable en soi ; mais il nous semble qu'il convient surtout, s'ils le jugent opportun, aux catholiques d'Angleterre. C'est leur affaire.

Notre parlement fédéral, qu'on en soit sûr, ne consentira jamais à voter les résolutions adoptées par la " Catholic Truth Society " ou à les présenter au Parlement impérial. Entre autres raisons, il sait trop bien que ce dernier pourrait lui répondre : " Avant de réclamer l'intervention du Parlement impérial à propos de la susdite déclaration, le Parlement fédéral canadien ferait bien mieux d'intervenir lui-même pour rendre justice aux catholiques du Manitoba, et de respecter le jugement du Conseil privé."

C'est pourquoi nous estimons que l'abstention, dans le cas actuel, est la ligne de conduite la plus sage, et que les catholiques du Canada ont à sauvegarder chez eux des intérêts qui les affectent d'une manière plus immédiate et plus pratique. C'est le moins que l'on puisse dire.

Cette dernière observation de la *Semaine Religieuse* est parfaitement juste. Il y a des périls qui pressent de plus près les catholiques anglais de ce pays, et l'on prévoit le jour où ils auront à se défendre contre les mêmes attaques que celles dont nous subissons encore le contre-coup. Ils regretteront peut-être alors de n'avoir pas donné à leurs coreligionnaires du Manitoba le bénéfice de toute leur énergie et de tout leur zèle. Car, lorsqu'on en viendra à écrire l'histoire intime et exacte de ce déplorable conflit, le manque d'affinités ethnologiques entre les victimes et une bonne partie de leurs défenseurs naturels pourra seul expli-

quer le succès incroyable avec lequel les persécuteurs ont pu opérer, depuis 1890, contre une religion dont les membres forment près de la moitié de la population du pays.

Les Irlandais catholiques d'Ontario sont convoqués en convention à Toronto pour le 23 mai courant. Ils se plaignent d'être insuffisamment représentés et dans le cabinet fédéral et dans le cabinet provincial. Ils ajoutent que lorsque, par aventure, un catholique est nommé à une position, c'est toujours à un poste inférieur comportant peu de rémunération. Voici un petit tableau assez suggestif des nominations faites au département des douanes depuis que M. Paterson est arrivé à la tête de ce ministère : 8 protestants ordinaires, avec appointements s'élevant à \$1,740 par année ; 2 P. P. A., avec appointements annuels de \$1,850 ; 1 manouvrier catholique, aux appointements de \$450. On constate le même état de choses dans les ministères des postes et du revenu intérieur, et dans tous les bureaux sous le contrôle du gouvernement fédéral à Toronto. On sait déjà qu'à l'Île du Prince-Edouard, la qualité de catholique semble être un titre d'exclusion, et que des nominations politiques importantes qui appartenaient par tradition, sinon de droit, à l'élément catholique sont allées aux protestants.

À la réunion de Toronto, ces questions et d'autres seront l'objet de discussions sérieuses. Il est probable qu'on y ébauchera un projet d'organisation politique, dont les ramifications s'étendraient avec le temps au-delà de la province.

Il est certain que ces questions administratives n'ont pas l'importance des questions de principe. Il eût mieux valu faire comprendre tout de suite, aux éléments hostiles toujours à l'affût des moyens de nous affaiblir, par une résistance énergique et d'ensemble, dès l'ouverture du conflit scolaire au Manitoba, que les catholiques n'entendaient pas laisser discuter leur droit à l'existence et à la protection voulue de la part des pouvoirs publics. Une telle résistance eût été victorieuse et eût rendu inutiles les efforts qu'on est obligé de faire aujourd'hui pour se défendre sur un autre terrain beaucoup moins avantageux.

On a craint, en certains quartiers, de déterminer un mouvement opposé parmi les protestants. Eh bien, voilà ce qu'on y a gagné. L'ennemi, exploitant cet esprit de non-combativité et tirant parti de l'absence de la cohésion qui eût résulté de la lutte persévérément engagée, y est allé sans se gêner, prenant ses coupées franches et écartant systématiquement les catholiques de

toute
une s
vainc
S

Sa Gr
Elles
empê
Conse
des pr
Maroi

Il
de son
de sa
24 jan
les res
ayant
mars d
et sou
Mgr. G
officiel
reuse a

Vo
ville de
sage de
rale, po
éteindr
les anci
faire un
cathédr
Hon
citer de
aussi vi

Not
ment de
teur can
entrepr
lecteur d

toutes les sphères d'influence. Et aujourd'hui l'on se débat dans une situation où l'on se sent étreint et sous le coup de talon du vainqueur.

Si, au moins, la leçon peut avoir servi !

C'est mercredi qu'auront lieu les cérémonies d'installation de Sa Grandeur Mgr. Denis O'Connor, comme archevêque de Toronto. Elles promettent d'être brillantes. Sa Grandeur Mgr. Bégin, empêché de s'y rendre par une réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, qui devra retenir la plupart des prélats de cette province, y a délégué son Grand Vicaire, Mgr. Marois.

Il résulte d'une circulaire officielle de Mgr. O'Connor au clergé de son diocèse que, dès le 13 de février dernier, il était informé de sa nomination au siège de Toronto, par une lettre en date du 24 janvier. Son premier mouvement fut de décliner l'honneur et les responsabilités de cette nouvelle charge. Mais le St. Père ayant confirmé la nomination par une nouvelle lettre reçue le 27 mars dernier, il ne resta plus à l'élu qu'à obéir en toute humilité et soumission. Ces démarches, qui font le plus grand honneur à Mgr. O'Connor, expliquent le retard apporté à faire connaître officiellement cette nomination. Nous souhaitons longue et heureuse administration au nouvel archevêque.

Voici qui témoigne de la générosité des catholiques de la ville de St. Henri, banlieue de Montréal. Ils ont profité du passage de Mgr. Bruchési parmi eux, à l'occasion de sa visite pastorale, pour lui faire cadeau de la jolie somme de \$4,000 destinée, à éteindre d'autant la dette de la cathédrale. En outre, le maire, les anciens marguilliers et les marguilliers actuels ont décidé de faire un don annuel de \$500 pour venir en aide à la dette de la cathédrale. Le chanoine Descarries, lui seul, a souscrit \$1,000.

Honneur à ces dévoués catholiques ! Puisse leur exemple susciter des imitateurs partout où les besoins catholiques se font aussi vivement sentir !

Notre confrère du *Courrier du Canada* proteste, avec infiniment de justice et de raison, contre la manière dont le collaborateur canadien de l'*Année de l'Eglise*, une publication catholique entreprise en France par M. Chs. Egremont, présente au public lecteur de cette revue notre question des écoles du Manitoba.

Qu'on en juge plutôt. Dans son exposé de la question, il a trouvé le moyen de ne rien dire absolument du *remedial order*, de la loi réparatrice présentée par les conservateurs et de la résistance et de l'obstruction faite à cette loi par M. Laurier, avec les complices que l'on sait.

Mais il y a plus fort que cela encore. Qu'on lise le paragraphe suivant :

“ Aujourd'hui, la question est encore en suspens par suite de l'intransigeance des conservateurs, qui, oublieux des conseils du Saint-Père, ont, une fois de plus, appliqué la politique du tout ou rien et refusé au ministre Laurier les crédits qu'il demandait pour permettre au gouvernement du Manitoba de créer cent écoles nouvelles.”

On se trouve évidemment ici en présence d'un vulgaire partisan politique, et il est regrettable vraiment de voir une revue sérieuse comme est censée l'être l'*Année de l'Eglise* avec sa liste de collaborateurs européens, se livrer ainsi, sans discrétion et sans discernement, au premier faiseur venu. Autant vaudrait, pour son autorité et son crédit, confier le récit des choses catholiques de France à un habitué du Grand Orient.

Nous nous associons de tout cœur à la protestation très énergique et très digne du *Courrier*, et nous regrettons seulement que l'espace à notre disposition ne nous permette pas de la reproduire ici en entier. Nous finirons par avoir les meilleures raisons possibles de souhaiter d'être délivrés de l'intervention des catholiques étrangers dans nos affaires religieuses, car pour une fois qu'ils s'en mêlent de façon à produire un peu de bien, dix fois ils font l'affaire de la pire école religieuse que nous ayons dans notre pays. Ils en parlent comme s'il n'y avait pas ici des publications ayant le sens et l'esprit catholiques pour les renseigner, s'ils se donnaient seulement la peine de les consulter.

Les déclarations de M. Laurier au parlement ont eu un effet opposé à celui qu'il en attendait probablement. Elles ont donné un regain d'actualité à la question des écoles du Manitoba, et elles ont été le signal d'une reprise d'hostilité. Des journaux qui se sont tenus depuis quelque temps dans la plus grande réserve commentent très sévèrement ces déclarations.

Voici ce qu'en dit le *Manitoba*, le vaillant journal de l'ouest :

Ces déclarations officielles sont d'une importance majeure.

Elles établissent que ce que l'on a appelé un *modus vivendi* n'est et ne peut être que l'application—l'application libérale,—mais l'application tout de même, de la loi de 1890, agrémentée du prétendu règlement de 1896.

Comme dans le cas de Lorette, par exemple !

Or, prétendre que l'on fait des concessions tout en affirmant que l'on maintient la loi et que toute violation de celle-ci sera punie de la confiscation de l'octroi législatif, nous paraît une colossale contradiction.

Il est évident, d'après la déclaration de sir Wilfrid Laurier, que le règlement de 1896 est celui auquel on vise d'astreindre pour toujours la minorité. " Le gouvernement a toutes raisons de croire, dit le premier ministre, que le règlement connu sous le nom de règlement Laurier-Greenway a été accepté par la majorité de la minorité."

De ces paroles, on peut encore conclure que lorsqu'on parle dans les sphères officielles, soit à Ottawa, soit à Winnipeg, de *modus vivendi*, il s'agit uniquement de ce règlement Laurier-Greenway.

Il est à propos de faire remarquer que ce règlement a été condamné par Rome.

M. Laurier, en disant que la majorité des catholiques du Manitoba a accepté ce règlement, porte contre la population catholique une accusation grave : celle d'accepter un règlement contre lequel Rome leur a fait une obligation de réclamer.

Nous devons répudier cette accusation.

Non, la majorité des catholiques du Manitoba n'est pas en opposition avec les enseignements du Pape. Elle n'a pas accepté le règlement ; elle ne l'acceptera pas ; elle fera ce que la constitution lui permet de faire, ce que ses instincts patriotiques lui conseillent de faire, ce que la direction papale lui enjoint de faire : elle réclamera.

Par le reste de la réponse de sir Wilfrid Laurier, on voit qu'il nous déclare encore une fois que lui et son gouvernement sont satisfaits de ce règlement et ne songent point autrement à venir à notre secours, qu'en nous remettant à la merci de M. Greenway, dont les dispositions sont mises à nu par ses récents agissements et ses derniers discours.

Nous devons revenir, dans une prochaine livraison, sur les manifestations d'opinion auxquelles ces déclarations officielles ont donné lieu.

AUX ÉTATS-UNIS

On annonce la mort, arrivée subitement le 17 avril, de Mgr. John Ambrose Watterson, évêque du diocèse de Columbus. Le défunt ne jouissait pas d'une bonne santé depuis quelque temps, mais sa mort a été un coup tout-à-fait imprévu pour ses amis. Il se préparait à passer en Europe pour y prendre un repos devenu nécessaire et il venait de rentrer dans son diocèse d'un voyage à Washington, où il était allé conférer avec le délégué apostolique.

Mgr. Watterson avait été élevé à l'épiscopat, en 1880, pour y succéder à Mgr Rosecrans sur le siège de Columbus. Il s'est dévoué surtout à des œuvres d'enseignement et en 1884, il avait fondé un collège à Columbus. Ce diocèse compte 100 églises et 40 chapelles.

Mgr. John W. Shanahan, évêque élu de Harrisburg, a été sacré aujourd'hui même, annonce une dépêche, dans la cathédrale de Philadelphie, par Sa Grandeur Mgr. Ryan, archevêque de Philadelphie, assisté par Mgr. Horstmann. Une lettre adressée par le délégué apostolique à Mgr. Ryan lui annonçait que Rome ordonnait, sous peine de désobéissance, au P. Shanahan d'accepter la charge épiscopale.

La lettre annonçait en même temps que l'abbé James F. Loughlin, docteur en Théologie, de Philadelphie, venait d'être élevé par le Pape à la dignité de prélat domestique du plus haut rang.

En contradiction d'un bruit ancien récemment remis en circulation, on nie de nouveau que la nomination de délégué des Etats-Unis à la conférence de la paix ait jamais été offerte à Mgr. Ireland, archevêque de St. Paul.

AUTRES PAYS

ITALIE.—L'action vigoureuse et persévérante est plus que jamais nécessaire aux catholiques d'Italie. Les loges ne désarment pas. On verra dans un document que le défaut d'espace nous oblige à renvoyer à notre prochaine livraison ce qu'elles se vantent d'avoir fait à Rome depuis vingt-cinq ans. Nous allons exposer ici, d'après *Don Giuseppe*, l'un des correspondants italiens de la *Croix*, un des aspects de la campagne de persécution dont elles sont l'âme, et appeler ainsi l'attention sur une question qui est aujourd'hui de grande actualité en Italie.

Nous citons :

La révolution italienne décida de supprimer toutes les corporations religieuses (loi de 1866). Elle s'empara des couvents, des biens des moines, les céda aux provinces ou aux municipalités après avoir pris le meilleur pour elle, et paya aux religieux existants une maigre pension qui, suivant la parole du bréviaire romain, servait moins à vivre qu'à éloigner la mort. De plus,

elle
ras
que

fess
loin
cati
euti
pens
serv
C'é
tout
plus
tère
en c

les m
Cod
chas

devr
Cris
frap
Con
qu'e
les a
Sous
fière

gouv

sur s
gouv
avait
solde
preu
ché d
la nu

prié
main

I
allait
et M.
quest
n'étai
écart

les L
place
récla

I
Fianc

elle avait interdit la réception des novices, et, faisant ainsi table rase du passé, empêchant le recrutement, crut avoir enterré la question.

Mais un religieux qui ne compte que sur Dieu, qui fait profession de pauvreté et la pratique, a la vie dure ; la persécution loin de diminuer les forces des communautés les redoubla, les vocations se firent plus nombreuses, l'esprit général plus actif, plus entreprenant pour le service de Dieu et de l'Eglise. Les maigres pensions que servait le gouvernement furent capitalisées, et elles servirent à racheter les couvents dont l'Etat s'était emparé. C'était une solution que l'on n'avait point prévue. Ces rachats toutefois ne se firent pas au nom de la communauté qui n'avait plus d'existence légale, mais au nom de particuliers qui adoptèrent, qui l'une, qui l'autre des formes légales pour la propriété en commun.

Le gouvernement s'aperçut qu'il avait fait fausse route, mais les religieux relevant du droit commun, s'abritant à l'ombre du Code civil, avaient pris une position dont il était difficile de les chasser sans injustice flagrante.

Le gouvernement se résolut à faire cette injustice, ce qui ne devait pas lui coûter beaucoup, car il était coutumier du fait. Crispi, sur l'ordre des Loges, avait préparé un projet de loi qui frappait directement la reconstitution de ces Sociétés. La Sacrée Congrégation, avertie du danger imminent, prit les mesures qu'elle croyait indispensables pour sauvegarder les instituts, et les autorisa à faire toutes les démarches nécessaires dans ce but. Sous cette pression, un certain nombre de communautés modifièrent la manière dont elles possédaient leurs biens.

Ces mesures auraient-elles été efficaces ? On ne le sait, car le gouvernement était décidé à aller à fond.

Voici, par exemple, un religieux de famille pauvre qui avait sur sa tête une centaine de milliers de francs d'immeubles. Le gouvernement lui aurait demandé de prouver qu'au moment où il avait acquis ces biens, il possédait les sommes nécessaires pour solder cette acquisition, et si ce religieux ne pouvait faire cette preuve, le gouvernement aurait retenu l'acte comme fictif, entaché de fidéi-commis, fait en fraude de la loi et en aurait déclaré la nullité.

La conséquence en était que ces biens, n'ayant plus de propriétaire légal, devenaient *res nullius* et retombaient dans le domaine de l'Etat.

Le ministère Crispi s'effondra brusquement au moment où il allait présenter sa loi, emporté dans le grand désastre d'Adoua, et M. di Rudini, qui lui succéda, se garda bien de reprendre la question. Il avait, d'ailleurs, autre chose à faire, et de plus il n'était point persécuteur. Le péril fut donc momentanément écarté.

Quand l'émotion causée par les affaires d'Afrique fut calmée, les Loges vinrent à la rescousse, et M. di Rudini ayant cédé la place à un ministère qui était plus franchement sous leur coupe, réclamèrent l'exécution du programme contre les Congrégations.

Le ministre actuel de la Justice (ironie des mots) est M. Finocchiaro Aprile, homme-lige des francs-maçons, continuateur

de la politique crispinienne. Il a repris la pensée du maître et va présenter à la signature royale un décret (on ne passera même point par les Chambres) qui contiendra les dispositions suivantes.

Il s'occupe des Sociétés tontinières, et partant de ce principe que ces Sociétés sont tout simplement un masque habilement jeté sur la reconstitution des propriétés religieuses, en prononcera l'abolition. La mesure toutefois ne serait pas complète si le décret ne contenait point la mention de la rétroactivité de la disposition ; aussi, le jour même où paraîtra le décret, toutes ces Sociétés se verront frappées. Peu importe qu'elles aient fait de bonne foi un contrat régulier selon les lois du pays, ce contrat est déclaré nul. La conséquence en est que la Société étant dissoute, les biens qu'elle possédait font retour à l'Etat qui, dira le projet, consacrera ces biens à des œuvres de bienfaisance.

Il est à croire que les catholiques italiens sauront se défendre, et que le Conseil d'Etat aura à se prononcer contre la légalité d'une pareille disposition, mais il n'est que trop facile de prévoir le résultat. En Italie, et en beaucoup d'autres pays du reste, le Conseil d'Etat ne rend que des services, et comme au fond il ne s'agira que de dépouiller des religieux, ce ne seront pas des scrupules de légalité et d'équité qui l'arrêteront.

Voilà la grosse question qui va être soulevée et qui n'est qu'une des phases, un des aspects de la persécution que le gouvernement italien fait à l'Eglise. Le Souverain Pontife avait clairement indiqué, dans son discours de Noël, les nouvelles rigueurs du gouvernement et encouragé les catholiques à leur résister courageusement. L'heure de la lutte est arrivée.

Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que les journaux libéraux, qui poussent ainsi la spoliation de l'Eglise, écrivent chaque semaine un article pour démontrer que le Pape doit se réconcilier avec l'Italie, s'indignent que cette paix ne soit point faite et reprochent au Vatican de ne pas désarmer.

—Les derniers journaux d'Europe nous annoncent que le seizième congrès catholique italien a ouvert ses séances le 18 avril dernier en l'église Saint-Dominique de Ferrare, sous la présidence d'honneur de Mgr Respighi, archevêque de Ferrare.

Ce congrès a une importance spéciale, car c'est le premier que tiennent les catholiques d'Italie depuis les troubles de Milan et les graves événements qui en furent la conséquence.

—M. Bacelli, le ministre de l'Instruction publique italien qui avait déjà joué un triste rôle dans l'affaire du collège de Mondragone dont nous avons parlé en temps et lieu, vient d'ordonner la suppression de l'emploi d'aumônier dans les collèges nationaux. Les aumôniers actuels resteront, s'ils le veulent, mais comme fonctionnaires hors rôle.

L'enseignement religieux dans les collèges sera désormais donné par des personnes chargées de cela contre une rémunéra-

tion
téri
qu

du s
cèse

par
crer

nier
ont

par
d'hu
12 d

règl
déce

sias
l'occ
avon
sonn

siden
Fran
pour
ciété
veau

I
l'Ech
franç
I
fait d
" Ces
et de
émoi

tion (il paraît que ce sont à peu près les termes du décret ministériel); M. Bacelli ne nomme que vingt de ces personnes, alors que les collègues à desservir sont au nombre de quarante.

Il n'y aura évidemment pas excès d'enseignement religieux.

—La *Croix* dit: "Le Saint Père qui avait autorisé les *litanies du Sacré Cœur* pour le diocèse de Paris et quelques autres diocèses, étend ce privilège au monde entier."

Notre confrère annonce ensuite, ce dont nous avons déjà parlé, que le Pape se propose, dans un avenir prochain, de consacrer au Sacré-Cœur l'Eglise toute entière.

Cette consécration sera précédée d'un triduum solennel.

—L'institut des Filles de la Charité a célébré le 11 avril dernier le centenaire de sa fondation. Ces fêtes, très solennelles, ont eu lieu à Rome, en la maison-mère de l'institut.

C'est le 11 avril 1790, à Besançon, que cet institut fut fondé par Jeanne Thouret, une religieuse française. Il compte aujourd'hui plus de 430 maisons en Italie, 93 en France, 9 en Suisse et 12 dans l'île de Malte et les îles voisines.

Jeanne Thouret est morte à Naples le 24 août 1826. Les règles de son ordre avaient été approuvées par Pie VII le 14 décembre 1819.

—Les journaux d'Europe nous apportent des récits enthousiastes de la messe d'actions de grâce célébrée à Saint-Pierre, à l'occasion du rétablissement du Souverain Pontife, et que nous avons signalée d'après les dépêches télégraphiques. 70,000 personnes ont alors acclamé Léon XIII.

—Léon XIII a récemment adressé à M. Antonin Pagès, président du Conseil général de la Société Saint-Vincent de Paul de France, et à ses collègues du Conseil général, une lettre élogieuse pour accuser réception du compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1897, et bénir, encourager et féliciter à nouveau cette pieuse association.

FRANCE.—Nous avons cité déjà un extrait d'un article de l'*Echo de Paris* dans lequel M. Jules Lemaître, de l'Académie française, un incroyant, prenait la Franc-Maçonnerie à partie.

Le célèbre écrivain ne s'en est pas tenu à cet article. Il a fait dans le même journal tout une campagne contre les sectaires. "Ces articles, dit la *France chrétienne*, basés sur des arguments et des documents maçonniques irrécusables ont provoqué un émoi indescriptible chez les Frères-Trois-Points et notamment

parmi les membres de la Fédération du Grand Orient de France, plus spécialement visés et découverts."

Nous le croyons facilement. Qu'on lise seulement ces quelques passages de l'un des derniers articles de M. Lemaître, et l'on s'expliquera facilement que dans la *Tribune libre* du *Signal*, un des principaux journaux protestants de France, un correspondant ait placé M. Lemaître parmi les troupes fraîches du cléricisme :

La Franc-Maçonnerie est devenue forte en faisant surtout appel aux mauvais sentiments.

Car c'est par leurs mauvais sentiments qu'on mène le plus aisément les hommes. On a peu de prise sur eux en leur prêchant une morale qui implique des devoirs et, au bout du compte, l'effort sur soi et la lutte contre la nature.

Mais, comme nous l'avons vu, la Maçonnerie, en érigeant en dogme l'hypothèse matérialiste, propose aux Maçons une philosophie d'où la notion d'une obligation morale ne peut être extraite que par des esprits bien supérieurs au commun des FF... Elle leur recommande l'obéissance aux "lois de la nature" et ne leur parle que de leurs droits. Quant à leurs devoirs, ils se ramènent tous à détester et à combattre ceux qui ne pensent pas comme les Maçons, ceux qui conçoivent autrement qu'eux l'énigme de la vie et le problème de l'univers ou, simplement les intérêts du pays et les conditions d'une bonne politique et d'un bon gouvernement

Morale commode, pas gênante, basse et misérable sous l'emphase et la boursoufflure de grands mots qui n'ont pour le troupeau des Maçons qu'un sens infiniment vague : science, méthodes scientifiques, positivisme, progrès, évolution, etc.... "philosophie" vaine et creuse d'illettrés, qui permet de croire qu'on est un citoyen éclairé, un précurseur, un penseur, et qu'on prépare à l'humanité un radieux avenir en suivant tout béatement ses passions et ses appétits.

Jules Lemaître n'est certes pas un cléricel, mais il est honnête et intelligent, et c'est un patriote. Le fait que sa campagne patriotique sert par ricochet les intérêts catholiques prouve simplement à quel point, en tous pays, les intérêts du catholicisme sont intimement liés à la grandeur et à la prospérité nationales.

—De grandes fêtes ont eu lieu à Montpellier à l'occasion des noces d'argent épiscopales de Mgr de Cabrières, évêque de cette ville. On lira en tête de la présente livraison de notre revue le texte de la lettre très élogieuse que Léon XIII a adressée au vénérable jubilaire. A noter particulièrement en cette lettre la nouvelle recommandation que le Pape y fait aux séminaristes de s'appliquer de toutes leurs forces aux études philosophiques et théologiques.

—On annonce la publication prochaine du premier volume de la *Vie de Louis Veillot*, par M. Eugène Veillot, le rédacteur en chef actuel de l'*Univers*, ainsi que l'inauguration, qui aura lieu dans un temps très rapproché aussi, du monument élevé au grand écrivain dans la basilique du Vœu National, à Montmartre.

CORÉE.—Nous avons noté dans notre livraison du 13 avril une dépêche publiée par les journaux et annonçant la destruction d'une mission française en Corée. Dès la publication de cette dépêche en Europe, M. le Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères de Paris a adressé aux journaux la note suivante que nous reproduisons avec plaisir :

Nous n'avons reçu au Séminaire absolument rien qui soit de nature à confirmer la dépêche publiée par les journaux, au sujet de la Corée. En outre, parmi les noms des chrétiens coréennes, nous n'en voyons aucun qui se rapproche de "Chun-Chong."

JAPON.—Le télégraphe nous apporte la note suivante : " Une bande d'émeutiers a détruit la résidence du missionnaire français à Kora, Kongu, Japon. Le missionnaire a été enlevé et on ignore son sort." Espérons que cette nouvelle ne sera pas confirmée.

MADAGASCAR.—Nous lisons dans le *Vie Catholique* du 14 avril une note relative au sud de la grande île africaine et dont nous faisons l'extrait suivant :

Mgr. Crouzet est le premier vicaire apostolique de cette mission nouvelle. Il en a pris possession au mois de mars 1896, et a fixé sa résidence à Fort-Dauphin, port de la côte Sud-Est, où l'attiraient les héroïques souvenirs des missionnaires envoyés par le saint fondateur de la Congrégation des Lazaristes. Depuis, Mgr. Crouzet a établi divers postes, et le résultat général est, en somme, satisfaisant.

Le Vicariat apostolique de Madagascar-Sud, créé après la conquête de la Grande-Ile par le général Duchesne, a été confié par le Saint-Siège aux Lazaristes, qui avaient déjà évangélisé cette partie de l'île, du vivant de saint Vincent de Paul et de son premier successeur (1648-1674).

Les missionnaires du vicariat ont à la fois à lutter contre les préjugés des indigènes et contre la propagande des protestants

sur laquelle nos lecteurs sont renseignés, car nous avons déjà publié un article du P. Piolet sur l'*Education et les missions à Madagascar*, dans lequel cette question était traitée à fond.

EQUATEUR.—Un certain nombre de catholiques du Chili viennent de fonder une *Croix du Chili*. Cette *Croix* contient une revue politique de l'Amérique du Sud dont nous empressons de faire un extrait.

Après avoir dit que les Yankees menacent de tout absorber et de tout dominer dans le Sud-Amérique, notre lointain confrère parle en ces termes de la situation dans l'Equateur :

C'est l'Equateur qui va le premier favoriser cette invasion. Son président, radical et franc-maçon, urgé d'argent pour faire face à la révolution qui le combat, veut vendre aux Etats-Unis le groupe des îles Galapagos.

Là, les Américains du Nord établiront des dépôts de charbon, des rades, des forteresses ; il leur sera facile de se jeter au moment propice sur nos côtes. Qui sait si la Providence va laisser à l'intrus Alfaro le temps de mener à bonne fin cette mesure impolitique ? Toute la partie saine de son pays s'est levée contre lui. Sous la conduite des généraux Rivadeneira et Vega, le parti de l'ordre, a triomphé à Imbabura, Latarunga et à Cuenca. Des lettres particulières annoncent même la prise de Quito ; Alfaro se serait réfugié à Guayaquil où il intercepte toutes les communications qui lui sont défavorables, change sur les dépêches ses déroutées en victoires. C'est sans doute la fin de sa tyrannie.

Dieu le veuille !

1er mai 1899.